



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE DE PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIE PEDIATRIQUE 3^e Cycle

Il est créé par décision des Conseils de l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2008-2009, un Diplôme Universitaire de Perfectionnement en Anesthésie Pédiatrique.
A compter de l'année universitaire 2011-2012 l'université de Montpellier se joint à l'organisation et à l'enseignement de ce diplôme qui devient un Diplôme Interuniversitaire.

1 - Objectifs de la formation

Cette formation a pour but d'apporter à des médecins spécialistes en anesthésie-réanimation, thésés ou en cours de formation, un perfectionnement et un entretien de leurs connaissances en anesthésie pédiatrique.

2 - Responsables

Pour l'université de Bordeaux :
Professeur Karine NOUETTE-GAULAIN
Groupe hospitalier Pellegrin
Service d'Anesthésie Réanimation 3
Place Amélie Raba Léon
33076 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 79 55 15
E-mail : karine.nouette-gaulain@chu-bordeaux.fr

Secrétariat :
Tél. : 05 56 79 55 15
E-mail : secretariat.sar-fme@chu-bordeaux.fr

Pour l'université de Montpellier :
Professeur Xavier CAPDEVILLA
Hôpital Lapeyronie – SAR A
MONTPELLIER

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **30** pour chacune des universités co-contractantes.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

Le volume horaire global de l'enseignement théorique est de **55 heures**, réparties en 4 sessions de 2 jours et 1 session de 1 jour.

Les cours se déroulent dans les locaux de l'hôpital Pellegrin à Bordeaux (salle 3).

- **3-4 Stage* :**

Le volume horaire global **des stages est de 40 heures**.

Ces stages s'effectueront en avril, mai et juin, à raison d'une semaine pour chaque stagiaire.

Le planning sera organisé avec l'équipe d'encadrement.

Il sera possible de prendre en charge simultanément 2 stagiaires.

- 1 semaine à temps plein,

- Stage tournant sur bloc pédiatrique, ORL et imagerie (IRM).

Les terrains de stage sont :

A Bordeaux :

- A l'hôpital Pédiatrique, groupe hospitalier Pellegrin, CHU de Bordeaux,
- Au centre François Xavier Michelet, groupe hospitalier Pellegrin, CHU de Bordeaux.

A Montpellier :

- Au CHU Lapeyronie, service d'anesthésie pédiatrique.

Le consentement écrit des patients est toujours demandé lors du stage pratique en cas de gestes cliniques de l'étudiant.

** Les stages donnent lieu à convention.*

4 - Conditions d'inscriptions

Conditions de titre :

- Les titulaires d'un DES ou d'un CES d'Anesthésie-Réanimation,
- Les étudiants en cours de formation dans cette spécialité.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 150 € / an.

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **750 € /an,**
- Reprise d'études financée : **1 500 € /an.**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen en juin et 1 session de rattrapage en cas d'échec en septembre).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation sous la forme d'un examen comprenant 2 parties :

- Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures et notée sur 50, sous forme de question rédactionnelle portant sur un cas clinique,
- Une évaluation pratique, notée sur 50, réalisée par un des enseignants du DIU à l'issue du stage au bloc opératoire.

Les examens se déroulent dans les locaux de l'hôpital pédiatrique du CHU Pellegrin à Bordeaux et à l'hôpital Lapeyronie du CHU de Montpellier (SAR A).

Le jury comprend six membres : les deux responsables de la formation et quatre autres enseignants participant à cette formation.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à chaque épreuve.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

C.U.F.R. 3 du 17/04/2008
C.A. du 29/05/2008

Modification :

Modifications : C.U.F.R. 1 du 09/03/2009
C.U.F.R. 3 du 12/03/2009
C.E.V.U. du 26/05/2009
C.F.M.B. du 15/04/2011
C.E.V.U. du 19/05/2011
Conseil UFR Sciences Médicales du 09/11/2012
C.E.V.U. du 13/12/2012
Conseil UFR Sciences Médicales du 13/06/2013
C.E.V.U. du 04/07/2013

Augmentation du coût de la formation et modification :

Conseil UFR Sciences Médicales du 15/10/2018
Conseil du Collège Sciences de la santé du 03/12/2018

Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 7)

ANNEXE

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Support de l'enseignement :

Mise à disposition des diaporamas sur le site Réanesth, comportant les présentations des divers intervenants.

Participants :

L'inscription est ouverte aux médecins spécialistes en anesthésie-réanimation ou aux DES d'anesthésie-réanimation. Le nombre d'inscription est limité à 20 participants. Les internes ayant un stage en anesthésie pédiatrique de 3 mois durant leur cursus sont dispensés de la partie pratique du D.I.U. Les médecins anesthésistes réanimateur travaillant en CHU ou CHG devront établir une convention de stage, les médecins anesthésistes réanimateurs travaillant en secteur privé devront fournir une prise en charge par leur assurance de responsabilité civile et pénale pour les actes réalisés lors de leur stage pratique.